



Avenant aux Contrats
ALTAPROFITS VIE / ALTAPROFITS MADELIN
ALTAPROFITS PEP / ALTAPROFITS CAPITALISATION
CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR
~ ALTARENDEMENT 2020 ~
(FR0013527975)

Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur
au plus tard le : **10 Décembre 2020**
en cas de versement et en cas d'arbitrage

N° de contrat* : _____ (en cas d'arbitrage et de versement complémentaire)

Courtier : _____

Lorsque le Souscripteur est une personne physique :

Souscripteur* : _____ Co-Souscripteur** : _____

Date de naissance* : _____ Date de naissance** : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Lorsque le Souscripteur est une personne morale*** :

Dénomination sociale* : _____

Représentée par* : _____

Date de naissance du représentant* : _____

Adresse du représentant : _____

*Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

**Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

*** En cas de versement, joindre obligatoirement le dossier client personne morale complété

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

J'effectue un versement complémentaire ou initial* d'un montant brut de _____ € sur
ALTARENDEMENT 2020 (FR0013527975)

*Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre ce bulletin au bulletin de souscription

J'effectue un arbitrage selon la répartition suivante :

Désinvestissement à partir d'un (des)supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :

Libellé du support Code ISIN Montant brut en euros ou en %*

Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

ALTARENDEMENT 2020 (FR0013527975)

*Rayez la mention inutile

Mode de règlement :

par chèque bancaire, ci-joint n° _____ libellé à l'ordre de **Generali Vie**
exclusivement et tiré sur le compte ouvert auprès de la banque : _____

par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte **Generali Vie**
exclusivement

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier

1/4

Souscripteur :
Co-Souscripteur :
Paraphe(s)



I - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES & CONDITIONS D'INVESTISSEMENT

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note d'Information valant Conditions Générales, les conditions d'investissement sur le support ALTARENDEMENT 2020 sont les suivantes :

INSTRUMENT FINANCIER NON GARANTI EN CAPITAL NI EN COURS DE VIE NI A L'ECHEANCE

Période de commercialisation : **du 15/09/2020 au 15/12/2020**

Sous-Jacent de référence : **L'Indice Euro iSTOXX EWC 50**

Description du Sous-Jacent de référence :

L'indice Euro iStoxx EWC 50 (Euro iStoxx Equal Weight Constant 50 index) est un indice de marché actions. Il est composé des 50 actions de l'indice Euro Stoxx 50. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

Ces 50 actions sont équipondérées. Ainsi, chaque action représente 2% du poids global de l'indice sans déformation liée à la capitalisation boursière (l'évolution de la capitalisation boursière d'une action composant l'Indice n'impacte pas son poids dans le calcul de la performance de l'Indice)

Il est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire et constant de 50 points par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site www.boursorama.com : <http://www.boursorama.com/cours.phtml?symbole=2cISXEC50>

Code Isin : **FR0013527975**

Émetteur : **SG Issuer**

Garant : **Société Générale**

Valeur nominale : **1000 €**

Durée (hors remboursement anticipé) : **10 ans**

Date d'émission : **15/09/2020**

Date de constatation initiale : **15/12/2020**

Date d'échéance : **23/12/2030**

➤ **AVERTISSEMENT PRÉALABLE A L'INVESTISSEMENT DU SOUSCRIPTEUR :**

1- L'investissement sur l'Instrument financier constitue un placement risqué. L'attention du Souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout investissement sur ce support ne comporte aucune garantie en capital ni en cours de vie ni à l'échéance. Dans l'hypothèse de la survenance du scénario le plus défavorable tel que présenté dans la Documentation remise au Souscripteur préalablement à l'investissement, celui-ci est informé et a conscience du risque de perte totale de son investissement.

Les revenus ou pertes annoncés dans la Documentation remise au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie, ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

2- Dans tous les cas, l'Instrument financier est également exposé aux RISQUES suivants :

RISQUE DE CREDIT : Le Souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'Instrument financier et de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

RISQUE DE MARCHE : Du fait de l'évolution des marchés, la valeur de l'Instrument financier peut varier fortement. Les titres vendus avant la date de remboursement prévue le 23/12/2030 risquent d'enregistrer une moins-value par rapport au prix d'acquisition, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché. Ainsi, il y a un **RISQUE DE PERTE EN CAPITAL NON MESURABLE A PRIORI**, en cas de désinvestissement anticipé (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) et à l'échéance de l'Instrument financier. Dans ces conditions le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

Le Souscripteur supporte les mêmes risques en cas de disparition des indices de référence, le Souscripteur étant alors remboursé à la valeur de marché au jour de la disparition de l'indice.

3- Les données historiques relatives aux performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphe(s)

Fait en 3 exemplaires : 1- Assureur 2- Souscripteur(s) 3- Courtier



➤ **FRAIS AU TITRE DE L'UNITE DE COMPTE :**

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

➤ **MODALITES D'INVESTISSEMENT / DE DESINVESTISSEMENT :**

L'investissement sur **ALTARENDEMENT 2020** est réservé aux seules opérations de versement et/ou arbitrage. La demande d'investissement sur le support **ALTARENDEMENT 2020** pourra ne pas être prise en compte ou être prise en compte partiellement en fonction du nombre de parts émises par l'émetteur sur le marché. A défaut d'avoir pu honorer votre demande d'investissement, en raison d'un nombre insuffisant de parts émises par l'Émetteur ou de la fermeture anticipée de la période de commercialisation par l'émetteur, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Le Souscripteur a bien été informé que cet instrument financier est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule, soit une durée de **10 ans**.

Pour investir sur le support en unités de compte **ALTARENDEMENT 2020**, il est recommandé que la date de terme de votre contrat soit égale ou supérieure au **23/12/2030**.

ALTARENDEMENT 2020 n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion de votre contrat (Rachat partiels programmés, Versements libres programmés, etc.).

Les sommes provenant du remboursement d'**ALTARENDEMENT 2020** seront investies sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date de remboursement.

II - QUESTIONNAIRE

(à remplir obligatoirement)

Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous qui ont pour objet de s'assurer de votre bonne compréhension du fonctionnement de l'Instrument financier ALTARENDEMENT 2020.

Votre investissement sur ALTARENDEMENT 2020 ne pourra être accepté qu'à la condition que vous ayez répondu correctement à l'ensemble des questions. A défaut de réponses exactes, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Question 1 :

En nombre d'années, la durée d'investissement maximum d'**ALTARENDEMENT 2020** est-elle d'au moins 10 ans ?

Oui Non

Question 2 :

La valeur d'**ALTARENDEMENT 2020** est-elle garantie en cas de rachat avant l'arrivée à échéance ?

Oui Non

Question 3 :

ALTARENDEMENT 2020 présente-t-il un risque de perte en capital à l'échéance ?

Oui Non

Question 4 :

Est-ce que l'instrument financier **ALTARENDEMENT 2020** a comme sous-jacent l'Indice Euro iStoxx EWC 50 ?

Oui Non

Question 5 :

ALTARENDEMENT 2020 peut-il faire l'objet d'un remboursement anticipé ?

Oui Non

Question 6 :

Portez-vous tout ou partie du risque de défaut de l'Émetteur ?

Oui Non

Souscripteur :
Co-Souscripteur :
Paraphe(s)



Question 7 :

Cochez parmi les affirmations suivantes celle(s) qui est(ont) exacte(s) :

- 1- L'indice **Euro iSTOXX EWC 50** recouvre les valeurs de l'Indice Euro Stoxx 50.
- 2- L'indice est équi pondéré
- 3- Si le montant brut des dividendes réinvestis est inférieur au montant du prélèvement forfaitaire constant de 50 points alors la performance de l'indice est pénalisée
- 4- Si le montant brut des dividendes réinvestis est supérieur au montant du prélèvement forfaitaire constant de 50 points alors la performance de l'indice n'est pas pénalisée.

SIGNATURE(S)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par l'Émetteur, présentant notamment les caractéristiques principales d' « ALTARENDEMENT 2020 » et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.

La « Documentation établie par l'Émetteur » s'entend :

- des Termes et Conditions indicatifs/définitifs

et/ou • du « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur »

et/ou • du Prospectus complet ou simplifié

et/ou • de la Brochure commerciale

et/ou • de la Note d'Information

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Le Souscripteur doit obligatoirement reproduire, ci-après, la mention suivante : « Je reconnais avoir reçu de mon Courtier la Documentation précitée. J'ai compris et accepte les risques liés à mon investissement. »

Fait à _____, le _____

(en trois exemplaires originaux)

Souscripteur : _____

Co-Souscripteur : _____

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

« Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP . »